

# Assemblée Générale

BGFed.be Belgium Backgammon Federation ASBL (numéro d'entreprise 0589937271 - ASBL en liquidation)

Orée Tennis-Hockey-Bridge Club, Woluwe Saint-Pierre, le vendredi 15 octobre 2021

## *Présents:*

- Guy Van Middelém: président; membre fondateur; responsable du club de Brugge
- Johan Segers: secrétaire; membre fondateur; responsable du club de Leuven
- Alain Chif: trésorier, a remplacé Caroline Vandamme en 2018
- Maurits Pino: responsable du club de Bruxelles

Excusé: Johan Huyck: responsable du club de Gand

Le quorum est atteint.

## *Ordre du jour:*

L'invitation et l'ordre du jour ont été envoyés aux membres par courriel le 5 septembre 2021:

- Bilan financier 2020 et 2021
- Proposition de dissolution de l'ASBL BGFed.be

L'assemblée commence à 20h20.

## Mot de bienvenue par le président

Après une longue période difficile pendant laquelle on n'a pu jouer qu'en ligne, on est ravi de constater que les activités en présentiel ont été relancées: il y a de nouveau des soirées à Gand et à Bruxelles, et des après-midis et un tournoi à Leuven. En plus, il est prévu que le championnat belge individuel et la compétition entre les clubs belges (*4 Cubes*) redémarrent début 2022.

## Bilan financier 2020 et 2021

Le détail des comptes est diffusé en séance.

- Revenus: cotisations des joueurs, participation des clubs à la compétition belge
- Dépenses: trophées, cotisation à la *World Backgammon Federation*, frais bancaires

2020: +30€; 2021: +25€.

Solde actuel: +2181,47€.

Remarque: pour quelques joueurs, les cotisations ont été reçues très tardivement, et pour un nombre assez limité de joueurs, des rappels de paiement ont été envoyés.

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité.**

## Dissolution de l'ASBL

Argumentation par le président:

- La gestion de l'ASBL est assez lourde et parfois difficile, notamment à cause des déclarations fiscales annuelles.
- La gestion de l'ASBL engendré des frais importants, notamment pour les publications dans le Moniteur belge pour acter les changements dans la composition du conseil d'administration.
- Au vu de la petite taille de la fédération (peu d'actifs, pas d'employés), la plus-value d'un ASBL par rapport à une association de fait est non-existant.

Afin de simplifier la gestion de la fédération, il est proposé de passer vers une association de fait, au même nom, BGFed.be, qui continuera les mêmes activités d'organisation et de promotion de backgammon. Guy Van Middeltem se porte candidat pour continuer à présider la fédération. Il est proposé que l'actif de l'ASBL sera versé au bénéfice d'un nouveau compte bancaire ouvert par Guy Van Middeltem en son nom et géré par lui au numéro BE65 0637 2111 3896. Ce compte a été créé spécialement pour la gestion de l'association de fait nommée BGFed.be aussi.

**La dissolution est votée à l'unanimité des membres présents.**

**L'affectation du solde (après le paiement des frais restant, dont la publication au Moniteur belge) au nouveau compte de Guy Van Middeltem pour l'association de fait de la BGFed.be est approuvée à l'unanimité.**

L'assemblée est clôturée à 21h10.

---

BGFed.be Belgium Backgammon Federation ASBL en liquidation  
Tienne du Sarment 9  
1300 Wavre